

Action n°	N°18
Intitulé de l'action	Former et dispenser les informations techniques à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels et des agriculteurs
Axe	Partage des connaissances et sensibilisation (Axe 2)
Sous-Axe	Diffusion de la connaissance et des bonnes pratiques (Sous-axe 2)
Contexte	La plupart des professionnels (entrepreneurs de jardins, forestiers, métiers agricoles, éco-conseillers, agents techniques des espaces verts...) peuvent avoir un impact important sur les pollinisateurs sauvages dans le cadre de leur activité. Cependant, ils possèdent généralement une connaissance fragmentaire voire erronée de la problématique. Il est donc important d'intégrer la question des pollinisateurs sauvages dans des formations destinées à ces professionnels.
Description	<p>- Dispenser des formations adaptées sur la pollinisation et les pollinisateurs sauvages aux divers acteurs professionnels du territoire qui sont en lien direct ou indirect avec les pollinisateurs, par exemple dans le cadre de formation continue ou de reconversions professionnelles et sous la forme de cours, d'aménagements sur le lieu de formation, d'excursions sur des sites pilotes... Ces formations seraient idéalement adaptées aux types d'espaces gérés par ces professionnels et au contexte local. Parmi les types de professionnels concernés, on peut nommer, de manière non exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les gestionnaires d'espaces verts publics ; - les gestionnaires d'espaces verts privés ; - les gestionnaires d'espaces naturels ; - les gestionnaires d'espaces de loisirs ; - les horticulteurs ; - les exploitants forestiers ; - les exploitants de carrières ; - les exploitants agricoles ; -... <p>- Créer et diffuser des contenus sur les aménagements favorables aux pollinisateurs, par exemple par le biais d'une plateforme de ressources web, la création et la diffusion de guides, fiches thématiques, vidéos ...</p> <p>- Créer et diffuser des contenus pour la communication et l'apprentissage sur le sujet des pollinisateurs dans le milieu professionnel, par exemple par le biais de fiches de cours, de vidéos pédagogiques, d'une plateforme de ressources web.</p>
Exemples d'actions	<p>-Le Réseau Nature de Natagora a dispensé une formation de 20 modules sur deux ans (2017-2019) dont l'objectif est de labelliser des professionnels de la gestion des espaces verts</p> <p>-Dans le cadre du projet SAPOLL, les conseillers agri-environnementaux wallons ont reçu une formation d'une journée sur les pollinisateurs sauvages. Le but de cette formation était d'acquérir des connaissances de base afin de mieux cibler les MAEC favorables aux pollinisateurs sauvages</p>
Indicateurs	-Nombre de formations à destination des gestionnaires d'espaces en lien avec les "pollinisateurs sauvages"

Types d'acteurs	<p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la conservation de la nature</p> <p><u>Diffusion et mise en oeuvre sur le terrain</u> : Acteurs de l'éducation, Entreprises, Acteurs de la conservation de la nature, Acteurs du monde agricole, Gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, Décideurs et collectivités publiques</p>
Versant français	<p><u>Pressentis</u> : OPIE, AFB, Gestionnaires d'espaces naturels, Associations naturalistes, PNR, EPF, CPIE, les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, LEGTA, Fédérations départementales de chasse, Fédérations départementales de pêche, ONF, CRPF...</p>
Versant wallon	<p><u>Pressentis</u> : Universités (ULg, UMONS...), Associations (ex : Natagora, Natagriwal...) , Région Wallonne, CRA-W, entreprises,...</p>
Versant flamand	<p><u>Pressentis</u> : Universités, associations (par exemple : Natuurpunt...), Région flamande, INVERDE, entreprises...</p>
Actions associées	<p>Action 4 – Évaluer l'effet des pratiques agricoles sur les pollinisateurs sauvages</p> <p>Action 14 – Sensibiliser et informer les gestionnaires d'espaces</p> <p>Action 16 – Sensibiliser et informer les acteurs du monde agricole</p> <p>Actions de l'Axe 3 – Sous-axe 2 – Gestion adaptée des différents types d'espaces</p> <p>Action 34 – Réaliser et promouvoir des espaces modèles pilotes pour les pollinisateurs sauvages</p>